

Diplôme national du brevet de juin 2025 Résultats provisoires de l'académie de Bordeaux



88,8%

**de réussite au
DNB en 2025**

(provisoire)

89,9%

**en série
générale**

80,7%

**en série
professionnelle**

A la session 2025, 41 229 candidats se sont présentés aux épreuves du contrôle ponctuel du brevet dans l'académie de Bordeaux, soit un effectif en augmentation de 0,3%. 88,8% ont été admis, soit un taux de réussite en augmentation de 0,2 point sur un an. Le taux de cette session est supérieur de 3,3 points au taux national.

Le DNB évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. Il est équilibré entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves terminales. Chaque discipline évaluée fait l'objet d'une épreuve distincte, sauf en sciences (deux disciplines), et d'une épreuve orale pour les candidats scolaires.

- Quatre épreuves écrites, communes à l'ensemble des candidats, portant sur les programmes de français (100 points), de mathématiques (100 points), d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique (50 points), de sciences (2 matières parmi physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie) (50 points).
- L'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture représente 400 points.
- L'élève est admis s'il cumule 400 points sur un total de 800.

Les chiffres clefs

41 229 présents

36 607 admis

88,8% de réussite

+ 0,2 point par rapport à 2024

72,6% de mentions

+ 4,9 points d'écart entre le taux de réussite des filles et des garçons

Les résultats par série pour l'académie

	Générale *	Professionnelle *	Ensemble
Présents	36 421	4 808	41 229
Admis	32 727	3 880	36 607
Taux de réussite (en%)	89,9	80,7	88,8
Evol. en point 2025/2024	0,4	0,2	0,2

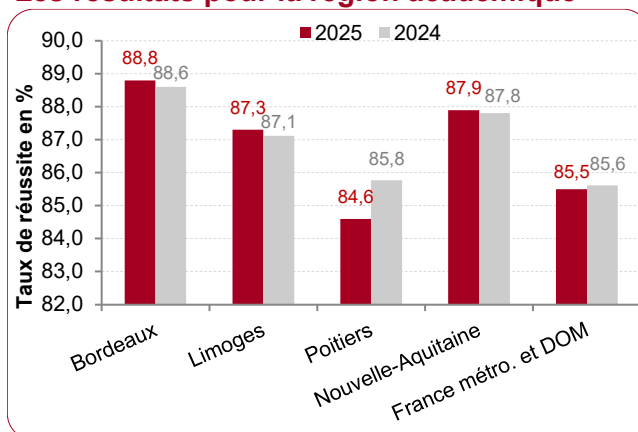
← La majorité des candidats présents sont en série générale (88,3%). 9,2 points séparent le taux de réussite de cette série de celui de la série professionnelle (89,9% contre 80,7%). Sur un an, le taux global a augmenté de 0,2 point.

Source : EDECN - DEPP - DEP - Extraction du 10 juillet 2025

* Série générale : Elèves de classe de troisième de collège

* Série professionnelle : Elèves en Prépa Métiers, SEG-PA, ULIS, UPE2A,...

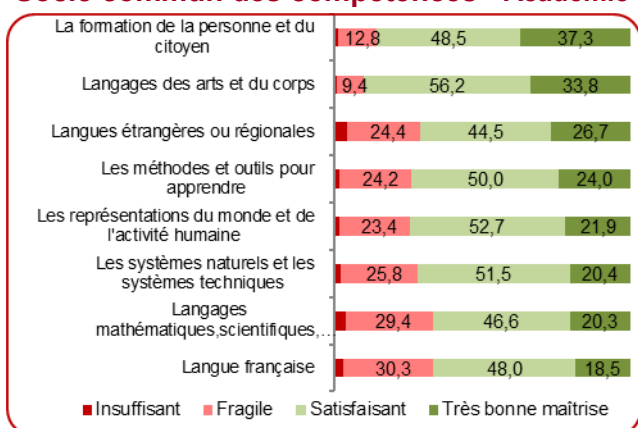
Les résultats pour la région académique



← Sur l'ensemble de la région Nouvelle-aquitaine le taux de réussite est de 87,9% en hausse de 0,1 point sur un an. Le taux pour la région est supérieur au taux national de 2,4 pour la session 2025.

Source : EDECN - DEPP - DEP

Socle commun des compétences - Académie



← Les candidats de 3ème sont évalués en cours de formation sur 8 compétences. La part des candidats ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne est la plus forte pour les langages des arts et du corps (89,9 %) et la formation de la personne et du citoyen (85,9 %) tandis qu'elle est la plus faible dans les langages mathématiques, scientifiques, informatiques, la langue française, les langues étrangères ou régionales, les systèmes naturels et les systèmes techniques. Dans ces disciplines, environ un tiers des candidats ont des compétences insuffisantes ou fragiles.

Les résultats par département

	Générale	Professionnelle	Ensemble	Evolution 2025/2024
Dordogne	87,3	81,7	86,4	3,6
Gironde	88,8	78,2	87,8	2,4
Landes	91,6	83,6	90,4	3,7
Lot-et-Garonne	87,1	78,1	85,7	2,3
Pyrénées-Atlantiques	94,2	84,0	92,9	3,0
Académie de Bordeaux	89,9	80,7	88,8	2,8

Source : EDECN - DEPP - DEP - Extraction du 10 juillet 2025

↑ Les Pyrénées-Atlantiques obtiennent le meilleur taux de réussite (92,9 %), soit 4,1 points au dessus de la moyenne académique devant les Landes (90,4%).

L'évolution des taux de réussite départementaux par rapport à la session précédente s'échelonne de +2,3 points pour le Lot et Garonne à +3,7 points pour les Landes.

Les résultats filles/garçons

		Filles	Garçons	Ecart en point Filles/Garçons
Taux de réussite (en %)	Générale	92,1	87,6	4,5
	Professionnelle	82,9	79,3	3,6
	Ensemble	91,3	86,4	4,9
	Rappel 2024	91,0	86,2	4,8
Taux de mention (en %)	Générale	79,4	71,7	7,7
	Professionnelle	51,8	48,7	3,1
	Ensemble	76,8	68,5	8,3
	Rappel 2024	77,5	68,5	9,0

Source : EDECN - DEPP - DEP - Extraction du 10 juillet 2025

↑ Quelle que soit la série présentée, les filles obtiennent un meilleur taux de réussite que les garçons (+4,9 points). L'écart est moins important en série professionnelle (+3,6 points) où les filles représentent 38,8% des candidats alors que la série générale compte 50,3% de filles.

L'écart entre les filles et les garçons est encore plus marqué au niveau du taux de mentions : 76,8% des filles obtiennent une moyenne au DNB supérieure ou égale à 12 leur permettant de décrocher une mention, contre 68,5% des garçons.

Taux de réussite:

Rapport entre le nombre d'admis et le nombre de candidats présents. Sont considérés comme présents les candidats qui ont participé à au moins une épreuve du contrôle ponctuel.

Champ :

Pour tous les tableaux (hors Socle et Notes), le champ porte sur l'ensemble des candidats scolaires de troisième des établissements publics ou privés de l'éducation nationale et de l'agriculture ainsi que les candidats individuels.

Pour les tableaux Socle et Notes, le champ porte sur les candidats présents, sous statut scolaire, inscrits dans des établissements publics ou privés sous contrat de l'éducation nationale

Source:

Les données sont issues de l'application Cyclades utilisée par le ministère de l'éducation nationale pour la gestion du DNB. Les données sont provisoires car elles n'intègrent pas la session de remplacement du mois de septembre. Les données de la note sont issues des tableaux présentés par la DEPP pour son communiqué de presse ou de l'extraction EDECA du 10 juillet 2025 (Socle et Notes).

Pour aller plus loin :

Gilles N'guia, 2025, "Diplôme national du brevet (DNB) 2025 – Session de juin", [Note d'Information, n° 25-46, DEPP](#)

Les notes

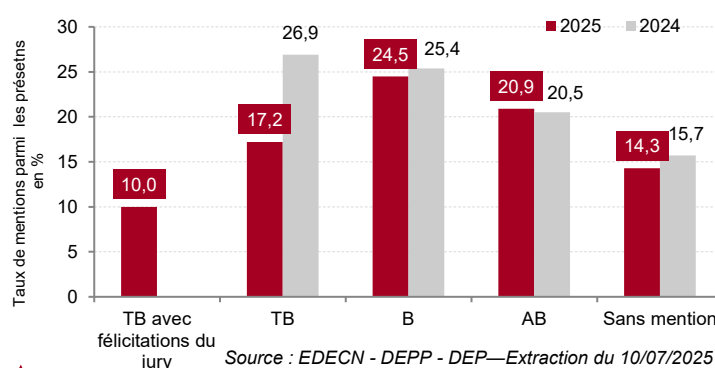
	Série générale	Série professionnelle	Ensemble
Français (/100 points)	54,6	44,0	53,7
Mathématiques (/100 points)	63,1	45,5	61,7
Histoire-Géo (/ 50 points)	24,5	20,4	24,2
Sciences (/ 50 points)	26,5	27,7	26,6
Soutenance (/100 points)	80,1	73,2	79,5
CP (/400 points)	247,9	206,8	244,5
Socle (/400 points)	318,3	264,7	313,9
DNB (/800 points)	566,2	471,5	558,4

Champ : Candidats scolaires présents aux épreuves terminales du DNB, scolarisés dans des établissements publics et privés sous contrat, sous tutelle du Ministère de l'Education nationale

↑ Les candidats du DNB ont obtenu une note moyenne globale de 558,4 points ; cette note est plus élevée en série générale (566,2) qu'en série professionnelle (471,5). La note globale est constituée de 400 points pour les épreuves ponctuelles et de 400 points pour le socle évalué tout au long de l'année sur huit compétences mais in fine le contrôle ponctuel constitue 44% de la note globale du DNB tant en série générale qu'en série professionnelle. Les notes moyennes au contrôle ponctuel de la série professionnelle sont plus basses de 41 points par rapport à la série générale et de 53,6 points au socle.

En série générale, les notes moyennes au contrôle ponctuel varient de 63,1 points (/100) en mathématiques à 24,5 points (/50) en Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique. En série professionnelle, c'est également dans cette matière que les lauréats ont obtenu les moins bons résultats (20,4 points / 50) tandis qu'ils ont eu de meilleurs résultats en sciences (27,7 points / 50).

Les mentions



↑ Plus de 7 candidats sur dix (72,6%) ont obtenu une mention toutes séries confondues : 20,9% Assez bien, 24,5% Bien, 17,2% Très bien et pour la 1ère fois à la session 2025, la mention 'Très bien avec les félicitations du jury', qui correspond à des élèves dont la moyenne générale est supérieure à 18/20, a été décernée à 10% des candidats. La part des admis avec mentions est en baisse de -0,2 point sur un an. En série professionnelle 49,9% des admis ont obtenu une mention contre 75,6% en série générale, 22,5% ont eu une mention 'bien' ou 'très bien' (avec ou sans les félicitations du jury) par rapport à 55,6% en série générale.

Cécile LAFARGUE

Rectorat de l'Académie de Bordeaux

5 rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81 499
33 060 Bordeaux Cedex

Directeur de la Publication :

Jean Marc HUART

Recteur de l'Académie de Bordeaux

Rédacteur en chef : Marc DUCLOS

Pôle de l'organisation scolaire et de l'aide au pilotage

Direction des Etudes et de la Prospective (DEP)

Site web : www.ac-bordeaux.fr/espace-statistiques

Mail : ce.dep@ac-bordeaux.fr

Conception PAO : Nathalie Roy